

**Syndicat Mixte  
de la Région de Soultz-Sous-Forêts  
5, cour de la Mairie  
67250 SOULTZ SOUS FORETS**

**Séance du 16 janvier 2023 à 20 heures**

Le Conseil syndical du Syndicat s'est réuni en session ordinaire mixte en présentiel au bureau du syndicat et en visio, le seize janvier deux mille vingt-trois à vingt heures sur convocation légale du Président M. Jean-Claude KOEBEL datée du dix janvier deux mille vingt-trois.

Sous la présidence de Jean-Claude KOEBEL

Liste de présence

Nombre de membres statutaire : 32 - Nombre de membres en exercice : 32 - Nombre de membres présents : 18

Condition de quorum : 17

**Membres présents :** Mmes HAAS Lucienne, MOCHEL Sandy, MOTZ Muriel, RENCKERT Sophie, ROTH Valérie, RUPP Tania, SCHEIB Esther, TIIMMEL Catherine, GALLAND Anne, IFFRIG Sabine, MM. ALBOUI Guy, CHAUVET Eric, FREY Sylvain, KASTNER Stéphane, KOEBEL Jean-Claude, SCHNEIDER Hervé, KERTZINGER Thierry, DORFFER Joël.

**Sont excusées :** Mmes Nadia OESTERLE et Sabine TRAPP.

**Secrétaire de séance :** Guy ALBOUI assisté de Mme Denise EHRHARD, adjoint administratif,

**Ordre du jour :**

**1. DM N°4 : Exercice 2022 - Amortissements**

\* \* \* \* \*

**Le compte rendu de la réunion du 12 octobre 2022 sera adopté avec celui du 16 janvier 2023 lors de la prochaine séance de conseil.**

**1. 23DEL011601 DM N° 4 AMORTISSEMENTS 2022 ANNULE ET REMPLACE 2022DEC121301 DM N°4**

Lors de l'établissement du BP 2022, des crédits ont été votés pour amortir les dépenses d'investissements. Au vu de la régularisation des écritures d'amortissement, il y a lieu d'augmenter les crédits budgétaires et d'équilibrer les 2 sections.

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Virement à la section d'investissement	023	-500,0		
Dotat° aux amort. des immo. incorporelles et corporelles	6811	500,0		
<b>TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,0</b>		<b>0,00</b>
<b>OP : OPERATIONS FINANCIERES</b>				
Virement de la section de fonctionnement			021	-500,00
Autres immobilisations corporelles			28188	500,00
<b>TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT</b>		<b>0,0</b>		<b>0,00</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Le Conseil Syndical,

**APPROUVE** la DM N° 4 telle que proposée ci-dessus.

La réunion est levée à 20h15

Numéro de l'acte	Objet de l'acte	Date de décision	Code matière	Niveau 1 de la matière
23DEL011601	DM N° 4 - exercice 2022 amortissements	16/01/2023	7.1	Finances Locales

Suivent les signatures